



JEUDI DE LA PREVENTION

«Quels apports de l'ergonomie en collectivités territoriales ?»

Jeudi 1^{er} juin 2017

Le service Ergonomie et Ingénierie de la Prévention des Risques Professionnels (EIPRP) a organisé le jeudi 1^{er} juin 2017 une rencontre sur le thème suivant : « **Quels apports de l'ergonomie dans les collectivités territoriales** ».

Cette rencontre a été animée par Samia HADDAG-AININE et Caroline CIVET, ergonomes du service EIPRP.

Alors que les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à rencontrer d'importantes difficultés notamment liées au vieillissement de la population active, à l'usure professionnelle et à l'augmentation des besoins d'adaptation de postes et de reclassement, l'intégration des principes ergonomiques dans les situations de travail devient un enjeu majeur de santé et de maintien du service public dans les collectivités.

Basée sur l'analyse du travail réel à travers une approche systémique et participative, l'étude ergonomique vise à concevoir (ou corriger) les situations de travail de manière à en améliorer les conditions d'exécution voire à les optimiser afin de limiter la pénibilité du travail, la survenue d'accidents ou de maladies professionnelles.

Bien souvent encore confondue ou réduite à des notions d'aménagement des postes de travail, les ergonomes du service EIPRP ont souhaité animer une session visant à permettre aux collectivités territoriales de mieux appréhender ce qu'est l'ergonomie et ce que cette dernière peut apporter en matière de prévention des risques.

Ainsi, cette animation sur les apports de l'ergonomie a abordé les grands principes théoriques, la méthodologie classique d'intervention, illustrée d'exemples de recommandations. Cette présentation théorique a été suivie de retours d'expérience d'ergonomes en interne :

- Salomé BAYAT, ergonome et adjointe du service QVST à la Ville d'Antony ;
- Fanny TUTIN, ergonome et responsable du secteur Prévention des risques professionnels à la Ville d'Ivry-sur-Seine.

SOMMAIRE

I. Les points à retenir	2
a) Santé et efficacité, des objectifs pas nécessairement opposés	2
b) Une expertise basée sur la méthodologie d'intervention.....	2
c) L'analyse de la demande, une étape stratégique	2
d) Pourquoi analyser le travail réel ?.....	2
e) Retours d'expérience	3
II. Bilan de la journée	4



I. Les points à retenir

a) Santé et efficacité, des objectifs pas nécessairement opposés

Faire de l'ergonomie, ce n'est pas seulement répondre à la réglementation, améliorer les conditions de travail et augmenter la productivité, mais c'est aussi (surtout) redonner une image positive, de la motivation et permettre la performance. Ainsi santé et efficacité ne sont pas nécessairement opposées. La performance est aussi un objectif individuel (*Qui souhaite être « mauvais » ou « moyen » ? Personne !*). Chacun aspire à réussir, à être efficace, pertinent, à produire un travail de qualité. Ainsi, la performance peut aussi être source de satisfaction au travail. L'ergonomie ne répond pas uniquement à une démarche de prévention des risques physiques, mais plutôt à une démarche d'amélioration globale des conditions de travail, et, par conséquent, elle intègre aussi les facteurs socio-organisationnels du travail.

b) Une expertise basée sur la méthodologie d'intervention

L'ergonome n'est pas un expert d'un champ disciplinaire en particulier, c'est un expert en ergonomie (étymologiquement, science du travail). Elle est donc l'étude de toutes les conditions de travail (physiques, cognitives, organisationnelles, etc.) et touche à plusieurs thématiques. La démarche ergonomique repose sur la mise en œuvre d'un ensemble d'expertises touchant au domaine des conditions de travail (physiologie, métrologie, biomécanique, chronobiologie, psychologie...). Sa spécificité n'est pas basée sur un champ disciplinaire particulier, mais sur son approche méthodologique.

c) L'analyse de la demande, une étape stratégique

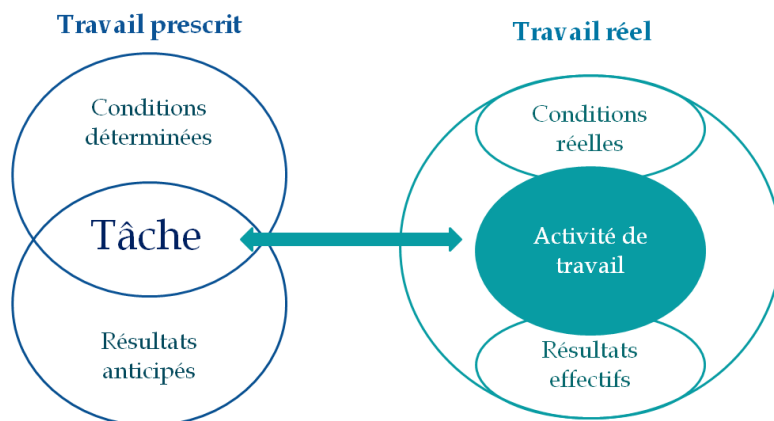
L'analyse de la demande constitue la première étape de l'intervention ergonomique, et certainement la plus stratégique vis-à-vis des transformations futures. Il va s'agir pour l'ergonome d'identifier, en peu de temps, les enjeux, les objectifs de cette demande, les problématiques ainsi que le ou les demandeurs et décideurs. Ainsi, cette étape va permettre à l'ergonome d'appréhender la situation grâce à une compréhension globale de la problématique et des attentes du demandeur. En bref, cette phase consiste, pour l'ergonome, à construire le problème posé par la demande initiale.

d) Pourquoi analyser le travail réel ?

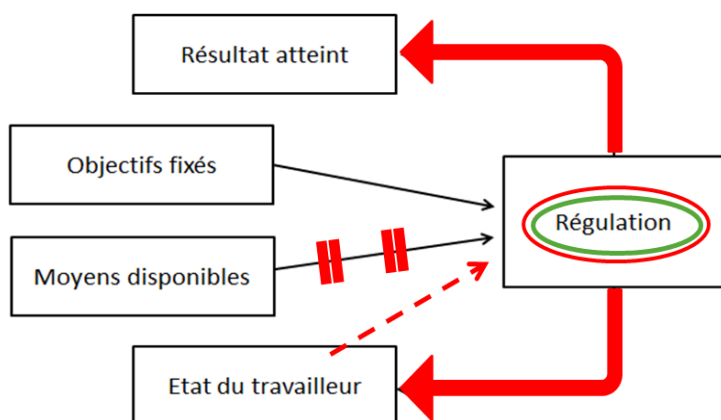
« L'analyse du travail est la chose la plus longue et la plus difficile, car c'est elle qui pose avec précision le problème scientifique [ou de l'intervention]. Prétendre résoudre un problème de cet ordre sans analyse préalable du travail reviendrait à prescrire des médicaments à un malade sans l'avoir examiné ou encore vouloir perfectionner une machine sans connaître ni sa construction, ni son fonctionnement. » (LAHY, 1948).

Travail prescrit / travail réel

D'après François Daniellou (1995)



La régulation



Un déséquilibre entre objectifs et moyens va induire une régulation de l'agent (adaptation des méthodes de travail pour compenser le déséquilibre).

C'est cette régulation qui, à long terme, peut se traduire par de l'usure professionnelle. Parfois, lorsque l'état de l'agent ne lui permet plus de réguler, le résultat fixé n'est pas atteint.

C'est généralement à ce stade que l'on prend conscience qu'une situation de travail est en mode dégradé. Cependant, afin de limiter l'impact sur la santé des agents, c'est en amont qu'il faudrait identifier ce déséquilibre objectifs-moyens. La compréhension de ce déséquilibre et le coût induit par la régulation sur la santé de l'agent ne peut être menée qu'à travers l'analyse du travail réel.

e) Retours d'expérience

Intervention de Salomé BAYAT : « L'intervention ergonomique en collectivité territoriale »

Après avoir présenté son activité « hybride » car à la fois ergonomiste et adjointe du service Qualité de Vie et Santé au Travail, Madame BAYAT a présenté trois interventions ergonomiques qu'elle a menées au sein de sa collectivité : l'aménagement d'un espace de travail, une étude de luminosité et une étude sur le roulement horaire du CSU tenant compte de la chronobiologie humaine.

Intervention de Fanny TUTIN : « Freins, difficultés et perspectives »

Ce retour d'expérience a porté sur une étude ergonomique de réaménagement des locaux d'une Direction. Après avoir présenté la demande et le contexte, Madame TUTIN a souhaité partager son expérience sur les difficultés rencontrées lors de la réalisation de son étude.

II. Bilan de la journée

La séance a rassemblé 17 personnes dont principalement des agents chargés de prévention (responsables, conseillers et assistants en prévention) et dans une moindre mesure des ergonomes, ainsi qu'une Directrice Logistique-Restaurant-Entretien.

